



**Conseil Economique  
et Social**

Distr.  
RESTREINTE

CES/1996/R.30/Add.2  
24 juillet 1996

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

---

COMMISSION DE STATISTIQUE et COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFERENCE DES STATISTICIENS EUROPEENS

Quarante-quatrième réunion plénière  
(Paris, 11-13 juin 1996)

PROGRAMMES DE TRAVAIL INTERNATIONAUX EN MATIERE DE STATISTIQUE  
DANS LA REGION DE LA CEE, 1996/97 ET 1997/98 :  
PRESENTATION INTEGREE

**SOUS-PROGRAMME 2  
INFRASTRUCTURE TECHNIQUE ET AUTRES QUESTIONS COMMUNES**

Structure de la présentation intégrée

1. Ce document a pour objet de fournir une présentation entièrement intégrée des programmes de travail internationaux en matière de statistique dans la région de la CEE. En d'autres termes, il englobe non seulement les activités dans le domaine statistique de la Commission économique pour l'Europe (CEE), mais aussi les activités statistiques pertinentes entreprises dans la région de la CEE par les organismes énumérés ci-après : Commission des Communautés européennes, OCDE, Division de statistique de l'ONU, OIT, OMS, FMI, Organisation mondiale du commerce (ex-GATT), Banque mondiale, Comité inter-Etats de statistique de la Communauté d'Etats indépendants (CEI STAT), et bon nombre d'autres institutions. Les programmes sont présentés dans six documents distincts - un pour chaque domaine du programme de travail de la Conférence :

Sous-programme 1 :            Organisation et fonctionnement des services de  
statistique (CES/1996/R.30/Add.1)

Sous-programme 2 :            Infrastructure technique et autres questions communes  
(CES/1996/R.30/Add.2)

Sous-programme 3 :            Statistiques économiques (CES/1996/R.30/Add.3)



POINTS SUR LESQUELS EST APPELEE L'ATTENTION DE LA CONFERENCE : Liste (pour chaque domaine statistique) des questions que le Bureau estime devoir porter à l'attention de la Conférence à sa réunion plénière.

DECISIONS QU'IL EST RECOMMANDE A LA CONFERENCE DE PRENDRE A SA REUNION PLENIERE DE 1996 : Liste des décisions qu'il est recommandé à la Conférence de prendre à sa réunion plénière, au sujet de son programme de travail.

REUNIONS AU COURS DES DEUX PROCHAINES ANNEES : Organisation responsable, titre, date.

RAPPORTEUR : Organisation internationale qui, sur la recommandation de la Conférence, sera chargée de préparer à l'intention du Bureau des rapports succincts centrés sur des problèmes concrets et des questions d'orientation et d'évaluer pour le compte de la Conférence les progrès accomplis au regard des objectifs et résultats définis pour un élément de programme donné.

ACTIVITES ET MOYENS AU COURS DES DEUX PROCHAINES ANNEES : Description des principales activités des organisations dans ce domaine au cours des deux prochaines années. Sous cette rubrique des informations sont également fournies en ce qui concerne les incidences sur les ressources de la CEE des travaux devant être entrepris par le secrétariat de la CEE ainsi que les rangs de priorité applicables dans le cas du propre programme de travail de la Conférence. Les incidences sur les ressources de la CEE sont classées en trois catégories : minimales (moins de trois mois de travail); moyennes (trois à six mois de travail); et importantes (plus de six mois de travail). Les activités à entreprendre dans le cadre du programme de travail de la Conférence sont affectées d'un "rang de priorité A, B ou C". Le rang de priorité A est attribué aux activités que la Conférence doit entreprendre dans le domaine considéré en 1996/97, le rang de priorité B à celles prévues pour 1997/98, mais pas avant, et le rang de priorité C aux activités que la Conférence ne prévoit pas d'entreprendre au cours des deux prochaines années.

#### Listes des priorités et des réunions

5. La liste des priorités résumant les principaux types d'activités que la Conférence prévoit d'effectuer au cours des deux prochaines années au titre de tous les projets du sous-programme figure à la fin du présent additif, de même qu'une liste récapitulative des réunions que la CEE, Eurostat et l'OCDE prévoient d'organiser durant la même période.

Liste des éléments de programme compris dans le programme de travail de la Conférence

6. On trouvera dans le tableau 1 ci-après la liste des éléments de programme compris dans le programme de travail de la Conférence avec mention de la cote du document contenant les informations relatives à l'élément considéré.

Autres renseignements connexes

7. La présentation intégrée étant répartie en six documents distincts établis sur le même modèle, la présente note explicative est reproduite au début de chacun d'eux. Un bref document (CES/1996/R.30) rappelle en outre le contexte dans lequel cette présentation a été élaborée et fournit des renseignements complémentaires, y compris la signification des sigles qui y sont employés.

Tableau 1. Liste des éléments de programme compris dans le programme de travail de la Conférence (avec mention de la cote du document contenant les informations relatives à l'élément considéré)

Sous-programme	Élément de programme
<p><u>Sous-programme 1</u> : Organisation et fonctionnement des services de statistique (voir document CES/1996/R.30/Add.1)</p>	<p>1.1 Promotion et coordination des travaux statistiques multilatéraux</p> <p>1.2 Questions de gestion et de politique générale intéressant directement les chefs des services nationaux de statistique</p> <p>1.3 Pays en transition dans la région de la CEE</p> <p>1.4 Relations avec des pays hors de la région de la CEE (notamment des pays de la région méditerranéenne)</p>
<p><u>Sous-programme 2</u> : Infrastructure technique et autres questions communes (voir document CES/1996/R.30/Add.2)</p>	<p>2.1 Gestion de l'infrastructure informatique</p> <p>2.2 Collecte et traitement des données statistiques</p> <p>2.3 Diffusion et échange de l'information statistique</p> <p>2.4 Classifications des branches d'activité, des produits et des professions</p> <p>2.5 Recherche-développement statistique</p> <p>2.6 Données géographiques et régionales</p> <p>2.7 Mise en valeur des ressources humaines</p>
<p><u>Sous-programme 3</u> : Statistiques économiques (voir document CES/1996/R.30/Add.3)</p>	<p>3.1 Mise en oeuvre du système de comptabilité nationale</p> <p>3.2 Statistiques monétaires et bancaires, des finances publiques et de la balance des paiements</p> <p>3.3 Commerce international des marchandises</p> <p>3.4 Transports</p> <p>3.5 Commerce (secteur de la distribution)</p> <p>3.6 Commerce international de services</p> <p>3.7 Tourisme</p> <p>3.8 Autres services marchands et services non marchands</p> <p>3.9 Statistiques des prix, y compris parités de pouvoir d'achat</p> <p>3.10 Statistiques agricoles</p> <p>3.11 Statistiques industrielles</p> <p>3.12 Statistiques de l'énergie</p> <p>3.13 Statistiques de la science et de la technique</p> <p>3.14 Registres des activités industrielles et commerciales et fichiers administratifs étayant l'élaboration des statistiques économiques</p> <p>3.XX Autres travaux dans le domaine des statistiques économiques</p>

Sous-programme	Élément de programme
<p><u>Sous-programme 4</u> : Statistiques sociales et démographiques (voir document <b>CES/1996/R.30/Add.4</b>)</p>	<p>4.1 Indicateurs et cadres sociaux  4.2 Statistiques différenciées en fonction du sexe  4.3 Enquêtes sociales polyvalentes  4.4 Registres et fichiers administratifs utilisés pour l'établissement des statistiques sociales et démographiques  4.5 Recensements de la population et de l'habitation  4.6 Statistiques de la santé  4.7 Statistiques sur la criminalité et la justice pénale  4.8 Statistiques sur l'éducation et la formation  4.9 Statistiques culturelles  4.10 Statistiques du travail  4.11 Statistiques démographiques (y compris projections, migrations et fécondité)  4.12 Statistiques des établissements humains et du logement  4.13 Statistiques sur le revenu et les dépenses des ménages, sur le bien-être de la population et sur la pauvreté et l'inégalité de revenus  4.14 Statistiques sur les groupes de population présentant un intérêt particulier  4.XX Autres travaux dans le domaine des statistiques sociales et démographiques</p>
<p><u>Sous-programme 5</u> : Statistiques de l'environnement (voir document <b>CES/1996/R.30/Add.5</b>)</p>	<p>5.1 Notions, définitions et classifications sectorielles  5.2 Comptabilité de l'environnement  5.3 Bases de données sur l'environnement et rapports sur l'état de l'environnement</p>
<p><u>Sous-programme 6</u> : Diffusion et appui aux activités du secrétariat (voir document <b>CES/1996/R.30/Add.6</b>)</p>	<p>6.1 Coordination de la collecte internationale de données  6.2 Autres activités du secrétariat de la CEE relatives aux statistiques</p>

**SOUS-PROGRAMME 2**  
**INFRASTRUCTURE TECHNIQUE ET AUTRES QUESTIONS COMMUNES**

**2.1 GESTION DE L'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE**

**Objectifs pour les prochaines années** : Aider à l'élaboration d'une stratégie appropriée pour la mise en oeuvre de l'informatique et améliorer la gestion de celle-ci dans les organismes statistiques, notamment : conception d'architectures appropriées pour le traitement des données, les communications et le stockage organisé de l'information; choix de normes appropriées pour les interfaces; incidences de l'évolution technologique de l'informatique sur l'organisation des services dans les organismes statistiques; gestion économique et efficace des services informatiques; stratégie concernant la formation et la requalification du personnel statistique nécessitées par la multiplication des ordinateurs individuels et la mise en réseau des organismes statistiques. Cet élément de programme coiffe également les activités relatives à l'informatique comprises dans d'autres éléments du sous-programme. Au cours des prochaines années, l'accent devrait être mis sur les aspects suivants : incidences de l'informatique sur le plan de la réduction des coûts de production des organismes statistiques; requalification du personnel statistique dans le cadre de la mise en réseau et du traitement réparti de l'information statistique; utilisation des techniques de communication à large bande et ATM qui sont disponibles et échange de données informatisées en vue d'accélérer et d'automatiser la collecte, l'échange et la diffusion des données.

**Résultats collectifs attendus au cours des deux prochaines années** :

Pour la CEE : propositions relatives à des travaux futurs au titre des éléments de programme 2.2 - collecte et traitement des données statistiques et 2.3 - diffusion et échange de l'information statistique; utilisation des normes EDIFACT pour l'échange informatisé des messages statistiques dans les pays en transition et au niveau international; amélioration de l'architecture informatique dans les services nationaux de statistique, surtout sur le plan des serveurs-clients et de la mise en réseau; amélioration de l'organisation des services nationaux de statistique dans le cadre de la mise en réseau et du traitement réparti; amélioration de la gestion des métadonnées dans les organismes nationaux et internationaux de statistique.

Pour Eurostat : adoption d'architectures communes pour les services d'information statistique (production, référence, diffusion); adoption et intégration de techniques d'EDI ouvert telles que normes d'échange communes pour les documents, les rapports statistiques, les données statistiques, les classifications et les métadonnées; adoption de messages EDI communs et d'interfaces de programmes d'application permettant de connecter entre eux des services d'information statistique répartie (par exemple, localisation, extraction et transfert de données statistiques concernant un domaine déterminé).

Pour l'OCDE : mise en place d'une base centrale de données statistiques dans "le cadre informatique d'entreprise" de cette organisation.

**L'attention de la Conférence a été appelée sur les points suivants :**

- Le texte figurant ci-dessus sous les rubriques "Objectifs" et "Résultats attendus" est un texte nouveau qui a été élaboré par le secrétariat de la CEE et approuvé par le Bureau.
- A sa réunion de novembre 1995, le Bureau a rebaptisé cet élément de programme "Gestion de l'infrastructure informatique" et estimé qu'il devrait porter à la fois sur les questions de stratégie et de gestion qui se posent dans le domaine de l'informatique dans les organismes statistiques, comme par exemple d'assurer une gestion efficace par rapport au coût des services informatiques.

**Décisions prises par la Conférence à sa réunion plénière de 1996 :**

- A désigné la CEE comme rapporteur pour cet élément de programme.
- A approuvé les activités devant être entreprises au titre de cet élément de son programme de travail (voir la liste pour la Conférence des statisticiens de la CEE figurant ci-après sous "Activités et moyens" **et le document CES/1996/R.30/Add.7**).

**Réunions au cours des deux prochaines années :**

CEE : Vingt-cinquième session du Groupe de travail du traitement électronique de l'information (18-21 février 1997).

CEE : Séminaire ISIS 98 (Bratislava, Slovaquie, mai 1998).

Eurostat : Comité de la confidentialité en matière statistique (7 et 8 novembre 1996)

**Rapporteur** : CEE.

**Activités et moyens au cours des deux prochaines années :**

**Activités de la CEE : (priorité A de la Conférence)**

a) Vingt-cinquième session du Groupe de travail du traitement électronique de l'information (1996/97, réunion en séminaire à des fins de documentation) qui portera sur les sujets suivants : i) incidences des nouvelles techniques sur le traitement des données statistiques, l'accent étant mis sur les questions de gestion stratégique relatives aux innovations techniques, par exemple le développement des méthodes client-serveur en informatique; ii) emploi de méthodes et de techniques efficaces pour les opérations de collecte et de traitement, et évaluation de l'orientation prévue des travaux relevant du projet relatif à l'édition des données statistiques qui figure au programme de travail de la Conférence; iii) nouvelles méthodes et techniques de diffusion de l'information statistique mettant l'accent sur l'EDI, et évaluation de l'orientation prévue des travaux relevant du projet relatif aux métadonnées statistiques qui figure au programme de travail de

la Conférence; et iv) évaluation d'autres activités relatives à l'informatique statistique entreprises au titre du sous-programme 2 du programme de travail de la Conférence des statisticiens européens.

b) Séminaire sur les systèmes intégrés d'information statistique et les questions connexes (ISIS 98) en 1997/98 qui examinera les sujets suivants : i) l'utilisation de la téléinformatique pour la diffusion externe ou interne des données statistiques (y compris le besoin de métadonnées et les nouvelles modalités de représentation des données); ii) la sécurité et la confidentialité des données statistiques; iii) la gestion de l'élaboration et de la mise en oeuvre de projets, d'applications et d'infrastructures d'informatique statistique; iv) l'automatisation de la collecte des données et ses rapports avec la réduction des coûts et l'accroissement de la productivité.

Ressources du secrétariat : Importantes.

**Activités de l'OCDE** : Exploitation des possibilités offertes par les nouvelles technologies du traitement de l'information et de la communication en vue de rendre encore plus efficaces les activités statistiques de l'organisation. Ainsi, l'architecture du nouveau cadre de gestion de l'information statistique sera fondée sur la technologie des systèmes ouverts. Des études pilotes sont actuellement menées en vue d'incorporer des bases de données statistiques dans la nouvelle architecture informatique et notamment pour mettre au point une structure de métadonnées; il s'agit également de réorganiser le traitement des données du commerce extérieur. L'architecture de systèmes ouverts favorisera l'intégration de divers outils logiciels et facilitera l'échange des données entre différents systèmes d'information sur une série de plates-formes informatiques. L'OCDE met en train un projet visant à établir un cadre informatique d'entreprise. Mise à profit des possibilités offertes par l'évolution des technologies de réseau international pour améliorer les méthodes et procédures d'échange des informations statistiques. Les liaisons directes interordinateurs avec les organismes de statistique des pays membres sont actuellement développées sur la base du réseau informatique mondial de l'OCDE (OWN/d).

**Activités d'Eurostat** (Thèmes 10, 11, 13 : sécurité informatique; services généraux et services d'appui; architecture informatique) : Développement et mise en place d'un ensemble intégré de services destinés à couvrir les besoins communément observés dans les domaines du traitement et de la diffusion de l'information et de la bureautique. En particulier : poursuite de l'application du scénario d'informatisation des bureaux au niveau local (bureautique locale); étude des possibilités d'utilisation du courrier électronique, tant au sein de la Commission qu'à l'extérieur, notamment pour la distribution des documents destinés aux réunions; conception d'une nouvelle architecture graphique pour Eurostat.

Le bon fonctionnement de l'infrastructure informatique locale et l'amélioration de la gestion de réseau sur le plan local seront assurés.

L'accent sera mis sur les questions relatives aux systèmes multimédias, sur la pleine utilisation des autoroutes de l'information et sur les mesures de normalisation requises dans le domaine des télécommunications et

du traitement des métadonnées. Les systèmes élémentaires de courrier électronique (X400, Internet) et les passerelles entre ces systèmes sont aujourd'hui opérationnels et l'automatisation du traitement de l'information structurée transmise par courrier électronique progresse. L'accent sera mis également sur la collecte de données brutes auprès des grandes sociétés et des petites et moyennes entreprises. Les systèmes d'information géographique et la télédétection (voir élément 2.6 du sous-programme) seront également des secteurs prioritaires pour Eurostat. En ce qui concerne l'EDI, la priorité ira à l'application des messages EDIFACT dans le cadre informatique des instituts nationaux de statistique et des organisations internationales.

Poursuite de la mise au point de serveurs de diffusion pour les nomenclatures (voir élément 2.4 du sous-programme).

#### **Activités d'autres organismes :**

##### **Comité inter-Etats de statistique de la Communauté d'Etats indépendants :**

Une attention particulière sera accordée à la mise en oeuvre de nouvelles techniques de collecte, de traitement, d'échange et de diffusion des données statistiques ainsi qu'à la préparation et à la diffusion de publications par des moyens électroniques.

Le plan de travail prévoit des réunions du Groupe permanent d'experts du CEI/STAT sur l'informatisation des statistiques en vue d'examiner les points suivants : i) problèmes de conception et de mise en oeuvre des registres d'entreprises et d'organisations; ii) utilisation d'un système de traitement électronique de l'information pour la tenue à jour de ces registres; iii) expérience acquise dans le développement, l'utilisation et la normalisation des médias pour l'échange électronique d'informations statistiques; et iv) problèmes de conception et de mise au point de bases de données statistiques en réseau utilisant l'architecture client-serveur.

## **2.2 COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNEES STATISTIQUES**

**Objectifs pour les prochaines années :** Promouvoir l'utilisation de méthodes et logiciels efficaces pour les opérations courantes de collecte et de traitement des données qu'effectuent les organismes statistiques (par exemple échantillonnage, saisie de données, édition, codage, estimation); les meilleures pratiques et les meilleurs instruments logiciels doivent être identifiés et mis à disposition. Au cours des deux prochaines années, il faudrait mettre l'accent sur les objectifs suivants : i) appuyer le processus d'identification de méthodes novatrices de réduction des dépenses grâce à l'emploi de la technologie, entrepris au titre de l'élément de programme 2.1; ii) évaluer l'état actuel des travaux fructueux déjà accomplis dans ce domaine et indiquer les autres travaux qu'il serait utile d'entreprendre; iii) promouvoir l'automatisation du cycle de collecte et de traitement des données en faisant appel aux nouvelles techniques de communication numérique et aux architectures de données structurées; iv) réduire l'intervention manuelle dans le processus de production; v) surveiller l'évolution des normes applicables et des techniques informatiques utilisées par les enquêtés.

**Résultats collectifs attendus au cours des deux prochaines années :**

Dans le cas de la CEE : publication de l'ouvrage intitulé "Méthodes et techniques d'édition des données - Volume II"; établissement du programme des travaux à entreprendre au titre de cet élément de programme; évaluation des statistiques relatives au processus d'édition des données et évaluation de conceptions nouvelles de l'édition des données; élaboration de recommandations concernant les techniques à utiliser pour limiter la surédition.

Dans le cas d'Eurostat : accord sur l'utilisation de messages EDI pour préciser les besoins statistiques à l'intention des agents économiques et de leurs déclarants; établissement d'une documentation sur les projets EDI à l'intention des décideurs, des principaux partenaires dans la collecte des données, des principaux acteurs technologiques tels que les sociétés de services et d'ingénierie en informatique, les prestataires d'EDI et les organismes de normalisation, etc.

Dans le cas de l'OCDE : application des normes EDIFACT à la collecte des données; stockage de données dans la base de données statistiques du "cadre informatique d'entreprise".

**L'attention de la Conférence a été appelée sur les points suivants :**

- Le texte figurant ci-dessus sous les rubriques "Objectifs" et "résultats attendus" est un texte nouveau qui a été élaboré par le secrétariat de la CEE et approuvé par le Bureau.

**Décisions prises par la Conférence à sa réunion plénière de 1996 :**

- A désigné la CEE comme rapporteur/organe de liaison pour cet élément de programme.
- A approuvé les activités devant être entreprises au titre de cet élément de son programme de travail (voir la liste pour la Conférence des statisticiens européens de la CEE figurant ci-après sous "Activités et moyens").

**Réunions au cours des deux prochaines années :**

CEE : Réunion de travail sur l'édition des données statistiques (18-21 novembre 1997).

Eurostat : Equipe spéciale : "Progrès réalisés dans la collecte de données informatisées" (28 et 29 octobre 1996).

**Rapporteur** : CEE.

**Activités et moyens au cours des deux prochaines années :**

**Activités de la CEE : (priorité A de la Conférence)**

- a) Réunion de travail sur l'édition des données statistiques (1996/97) pour examiner les points suivants : i) rapports nationaux sur

les faits nouveaux et les progrès réalisés dans le domaine de l'édition des données statistiques; ii) compilation, évaluation et analyse de statistiques relatives au processus d'édition des données; iii) nouvelles conceptions de l'édition, de l'imputation et du codage des données (par exemple, réseaux neuronaux, nouvelles méthodes d'imputation, techniques graphiques); iv) incidence des données informatisées de départ sur le processus d'édition; v) techniques utilisées pour limiter la surédition; vi) utilisation des sources de données externes et administratives dans le processus d'édition.

b) Elaboration de la publication intitulée "Méthodes et techniques d'édition des données - Volume II", dont l'objet est de recommander des techniques efficaces pour les différentes opérations d'édition des données.

Ressources du secrétariat : Importantes.

**Activités de l'OCDE :** Un cadre commun de gestion de l'information statistique est progressivement mis en place, aux fins d'intégrer les fonctions de collecte, de stockage, de manipulation, d'analyse et de diffusion des données, de même que le catalogage connexe des métadonnées et données. Ce cadre commun offrira les avantages suivants : une fonctionnalité élargie; de meilleures performances; une plus grande facilité d'emploi, de mise à jour et d'extension; une coordination plus étroite avec les techniques de production de documents et publications; et un abaissement des coûts.

L'OCDE a entrepris un certain nombre d'études pilotes sur la mise en oeuvre des bases de données statistiques et l'application des normes EDIFACT. Des travaux ont également commencé en vue de la redéfinition des méthodes de publication.

Les méthodes et procédures de collecte des données sont encore améliorées grâce à la substitution progressive des moyens électroniques aux moyens traditionnels (papier et télécopie). Les services en ligne existants seront développés pour permettre la saisie automatique des données émanant des organismes statistiques. Ces services plus performants, fonctionnant sur le réseau OWN/d, accéléreront la communication de l'information statistique, élimineront les erreurs inhérentes aux procédures manuelles et réduiront la charge de travail que représente la communication des données.

**Activités d'Eurostat :** (Thème 14 : applications sectorielles) : Les grands secteurs d'activité sont les suivants : élaboration du programme de travail par le Groupe de travail des statistiques, des réseaux télématiques et de l'EDI avec les priorités suivantes : métadonnées, environnement de référence, conception et intégration des messages EDI, collecte de données de base, réseau télématique interorganisations; satisfaction des besoins qui résultent de l'élargissement en rendant les systèmes d'information architecturés autour de CRONOS disponibles sur des systèmes ouverts; satisfaction des besoins identifiés lors de l'opération de planification d'ensemble. Des travaux spécifiques seront effectués dans le domaine de l'automatisation de la collecte de données auprès des entreprises.

**Activités d'autres organismes :**

**Comité inter-Etats de statistique de la Communauté d'Etats indépendants :**

Les travaux se poursuivent en ce qui concerne la normalisation de l'échange informatisé de données statistiques avec les services nationaux de statistique des pays de la CEI et des organisations internationales. Sur les 12 services de statistique des pays de la CEI, 10 transmettent maintenant des données chaque mois au CEI/STAT par courrier électronique au moyen de tableaux (questionnaires) normalisés afin qu'elles puissent être regroupées et renvoyées aux pays de la CEI sous forme de synthèse. Le Turkménistan et le Tadjikistan devraient être raccordés au système en 1996. Ce système a permis de créer une chaîne informatisée allant de la collecte et du traitement des données à la gestion des bases de données et l'établissement de publications.

L'échange informatisé de données statistiques est mis en place à l'aide d'un logiciel EDISTAT élaboré à partir des normes EDIFACT.

Des perfectionnements seront apportés tant au logiciel qu'au contenu des bases de données informatisées existantes. Certains éléments des bases de données tels que les comptes nationaux, le commerce extérieur, les finances et les prix seront développés et complétés par des indicateurs appropriés.

**Banque mondiale** : La Banque a ouvert un large dialogue avec les pays membres sur les questions relatives à la collecte et à la diffusion des données. Les données fournies par les pays membres dans le cadre des publications statistiques et lors des missions effectuées par des fonctionnaires de la Banque servent à la conception des projets et à la poursuite du dialogue avec les gouvernements sur les grandes orientations de leur politique.

**Conseil de l'Europe** : Cinq rapports principaux étayés par des données statistiques seront présentés à la Conférence méditerranéenne (voir l'élément de programme 1.4) : i) migrations allant des pays africains et des pays de la Méditerranée orientale vers l'Europe occidentale (rapport des Pays-Bas); ii) dynamique de la démographie et du développement dans le bassin méditerranéen : incidences sur le potentiel de migration vers l'Europe (rapport de l'Egypte); iii) immigration, tendances démographiques et marché du travail (rapport de la Belgique); iv) coopération au service du développement et migrations internationales : l'Union européenne et le Maghreb (rapport de la France); et v) nouvelles stratégies de coopération au service du développement (rapport de l'Egypte).

Voir également l'élément de programme 4.11.

**2.3 DIFFUSION ET ECHANGE DE L'INFORMATION STATISTIQUE**

**Objectifs pour les prochaines années** : Construire une infrastructure de l'information et une infrastructure technologique qui permettent une diffusion des données statistiques répondant aux besoins des différents groupes d'utilisateurs; diffuser l'information statistique par divers moyens électroniques adaptés aux besoins des clients; promouvoir une pleine utilisation des autoroutes électroniques de l'information, des installations de courrier électronique et des liaisons point à point pour assurer la diffusion des produits statistiques auprès des utilisateurs finals et

l'échange de données statistiques structurées entre les producteurs de statistiques; construire un cadre de référence sur l'information statistique disponible aux niveaux national et international (cela implique que l'accent soit placé sur l'architecture des métadonnées et sur la conception et la mise au point de méthodes permettant d'obtenir une description normalisée des données et métadonnées statistiques). Au cours des deux prochaines années, une large place devrait être faite dans cet élément de programme à la commercialisation et à la tarification de l'information statistique. Toutefois, les questions de politique générale relatives à la commercialisation des produits statistiques et à leur tarification seront examinées au titre de l'élément de programme 1.2 (le rapporteur a été prié de modifier ces objectifs : voir ECE/CES/50, par. 40).

**Résultats collectifs attendus au cours des deux prochaines années :**

Dans le cas de la CEE : publication de l'ouvrage méthodologique intitulé "Common Terminology of Statistical Metainformation System" et de la deuxième livraison de l'inventaire des normes relatives à la présentation des données et métadonnées statistiques; recommandation sur la conception des stocks de métadonnées et d'informations; évaluation du rôle des métadonnées dans le cycle de vie statistique, l'accent étant mis en particulier sur la diffusion de l'information statistique et la commercialisation; élargissement de l'EDI sur la base des normes élaborées par le Groupe MD6 du Comité EDIFACT pour l'Europe occidentale avec les pays en transition.

Dans le cas d'Eurostat : accord sur la concentration des efforts, des investissements et des ressources sur les six priorités du DSIS (métadonnées; cadre de référence; collecte de données brutes; conception et intégration des techniques d'EDI; systèmes multimédias et autoroutes de l'information; application des techniques de réseau); accord sur l'utilisation de messages EDI normalisés comme support pour l'échange de données et de métadonnées entre différents cadres de référence; mise en oeuvre de cadres de référence et de diffusion conformes aux recommandations communes, aux prescriptions et au mémorandum d'accord (notamment en ce qui concerne les droits d'accès, les droits d'auteur, les pratiques comptables); études de faisabilité sur la manière dont les services d'information statistique peuvent tirer parti de l'EDI et des techniques multimédias.

Dans le cas de l'OCDE : révision de la présentation informatisée des principales publications statistiques, y compris les services en ligne.

**L'attention de la Conférence a été appelée sur les points suivants :**

- Le texte figurant ci-dessus sous les rubriques "Objectifs" et "Résultats attendus" est un texte nouveau qui a été élaboré par le secrétariat de la CEE et approuvé par le Bureau.
- Le Bureau a estimé qu'il convenait d'élargir les objectifs de cet élément de programme pour englober des questions plus concrètes telles que les besoins des différents groupes d'utilisateurs, les différents vecteurs de diffusion, l'information relative aux métadonnées, la commercialisation et la tarification des produits

statistiques et les aspects méthodologiques et organisationnels du cadre des données.

**Décisions prises par la Conférence à sa réunion plénière de 1996 :**

- A désigné la CEE comme rapporteur/organe de liaison pour cet élément de programme.
- A approuvé les activités devant être entreprises au titre de cet élément de son programme de travail (voir la liste pour la Conférence des statisticiens européens de la CEE figurant ci-après sous "Activités et moyens").

**Réunions au cours des deux prochaines années :**

CEE : Réunion de travail sur les métadonnées statistiques (Berlin, Allemagne, 22-25 octobre 1996).

CEE : Réunion de travail sur les métadonnées statistiques (14-17 octobre 1997).

CEE : Réunion de travail sur la production de statistiques pour diffusion aux médias (1997).

Eurostat : Groupe de travail "DOSIS" (9-10 septembre 1996).

Eurostat : Groupe de travail "Statistique, réseaux télématiques et EDI" - troisième réunion (7-8 octobre 1996).

Eurostat : Groupe de travail "Diffusion de l'information statistique".

**Rapporteur** : CEE.

**Activités et moyens au cours des deux prochaines années :**

**Activités de la CEE : (priorité A de la Conférence)**

a) Elaboration et publication de l'ouvrage méthodologique intitulé "Common Terminology for Statistical Metainformation Systems"

Ressources du secrétariat : importantes.

b) Tenue à jour et publication de la deuxième livraison de l'"inventaire des normes relatives à la présentation des données et métadonnées statistiques".

Ressources du secrétariat : importantes.

c) Réunion de travail sur les métadonnées statistiques (1997/98) qui portera sur les sujets suivants : i) rapports nationaux sur les progrès de la mise en oeuvre des systèmes de méta-information statistique; ii) Rapports intérimaires sur la terminologie commune des systèmes de méta-information statistique et inventaire des normes adaptées aux statistiques;

iii) architecture et conception des stocks de métadonnées et des systèmes de métadonnées, y compris les questions d'assurance de qualité, de comparabilité et de flexibilité; iv) rôle de la méta-information dans le cycle de vie statistique comportant les phases suivantes : mise au point de concepts et d'enquêtes, saisie de données, traitement de données, recherche, diffusion et commercialisation de données; v) échange d'outils de métadonnées et de stocks de métadonnées.

Ressources du secrétariat : importantes.

d) Participation à l'élaboration de normes internationales concernant l'EDI en statistique (Groupe MD6 relevant du Comité EDIFACT pour l'Europe occidentale). Coordination de l'application de ces normes dans les pays en transition. Organisation, à titre expérimental, d'une collecte informatisée de données macro-économiques auprès des pays en transition.

Ressources du secrétariat : importantes.

e) Réunion de travail sur la diffusion de la production de statistiques auprès des médias (1997/98) pour examiner les sujets suivants : i) évolution d'Internet; ii) techniques et méthodes de formation des statisticiens aux relations avec les médias; iii) aspects juridiques, principes, conséquences et application du droit d'auteur par les organismes de statistique dans le cadre de la diffusion de la production de statistiques aux médias; iv) principes de tarification dans le cadre de la diffusion de la production de statistiques aux médias; v) méthodes, techniques et instruments utilisés dans les services de statistique pour étayer la préparation de données destinées à être diffusées; vi) politiques d'analyse des données statistiques dans l'optique d'une diffusion aux médias; vii) comment fixer et respecter les dates de publication des principaux indicateurs; viii) expérience en matière d'évaluation de la qualité de la communication avec les médias.

Ressources du secrétariat : importantes.

**Activités de l'OCDE** : Amélioration de la rapidité, de la qualité et de la souplesse de production des publications statistiques de cette Organisation. Amélioration également de la présentation des éditions électroniques avec l'incorporation de métadonnées. Un système de publication à partir de bases de données, intégré au cadre de gestion de l'information statistique, sera mis en place aux fins de la production automatisée de publications statistiques. Des normes sont actuellement définies pour faciliter la production des publications sur différents supports (papier ou support électronique).

Elargissement de l'application de l'électronique à la diffusion de l'information statistique. Les services en ligne existants seront développés pour permettre la consultation et la recherche des statistiques de l'OCDE; ces services, fonctionnant sur le réseau OWN/d, rendront les statistiques de l'OCDE plus accessibles aux utilisateurs extérieurs. L'OCDE se conformera aux normes internationales en matière d'échange de données statistiques informatisées, à mesure que celles-ci seront élaborées (par exemple, dans le cadre d'EDIFACT).

**Activités d'Eurostat** (Thèmes 12, 53 : nouvelles méthodes informatiques; statistiques des entreprises et réseaux télématiques) : Conception et coordination des activités en ce qui concerne la normalisation de l'échange de données informatisé (EDIFACT) et l'établissement d'un réseau télématique pour appuyer le système statistique européen.

Les travaux de normalisation entrepris au titre d'EDIFACT dans le domaine statistique tendent maintenant à promouvoir l'application des messages élaborés, tant dans le cadre d'échange des statistiques que dans les produits logiciels commerciaux. Des sites et des services seront créés sur le World Wide Web aux fins de la diffusion des produits statistiques et des connaissances méthodologiques, ainsi que des produits statistiques multimédias autonomes.

L'amélioration du système d'information statistique sur les entreprises visera à alléger la tâche des entreprises interrogées.

**Activités d'autres organismes :**

**Division de statistique de l'ONU** : Première phase d'application du système d'information économique et sociale de l'ONU (UNESIS). Cela implique l'élaboration de projets de normes et de directives techniques pour le développement d'UNESIS et la réorganisation de la base de données de la Division sur la comptabilité nationale, y compris la révision des méthodes d'estimation connexes.

**Comité inter-Etats de statistique de la Communauté d'Etats indépendants :**

Au nombre des publications prévues pour 1996 figurent des bulletins statistiques et d'information tels que "Indicateurs économiques à court terme des pays de la Communauté d'Etats indépendants", l'Annuaire statistique de la Communauté d'Etats indépendants, ainsi que des guides portant sur les sujets ci-après : l'économie des pays de la Communauté d'Etats indépendants, les comptes nationaux des pays de la Communauté d'Etats indépendants, les finances et les prix des Etats de la Communauté, le marché du travail dans les pays de la Communauté en chiffres et en graphiques, les activités économiques extérieures des Etats de la Communauté, le monde en chiffres, les transports et communications des Etats de la Communauté et l'environnement dans les Etats de la Communauté. Tous ces recueils statistiques sont disponibles sur disquette.

Il est possible d'accéder 24 heures sur 24 à la base de données "Statistique" qui contient des statistiques mensuelles, trimestrielles et annuelles pour les pays de la CEI dans les domaines suivants : population, main-d'oeuvre, indicateurs macro-économiques, finances, activités économiques extérieures, industrie, construction, agriculture, transports et communications, commerce et services marchands, prix, revenus et dépenses de la population et statistiques sociales. La base de données "Statistique" est également disponible sur disquette.

En ce qui concerne la diffusion informatisée des données, les documents statistiques seront plus largement accessibles sur CD-ROM. On prévoit en 1996 la parution de deux disques CD-ROM : "Principaux indicateurs socio-économiques des pays de la CEI" et "Recensement de la population de 1989 dans l'ex-URSS".

**Banque mondiale** : Les données seront traitées et stockées dans les bases de données ou publiées en vue d'être diffusées aux pays membres et organisations internationales.

#### **2.4 CLASSIFICATIONS DES BRANCHES D'ACTIVITE, DES PRODUITS ET DES PROFESSIONS**

**Objectifs pour les prochaines années** : Contribution aux efforts accomplis pour que d'ici la fin de la décennie, les pays membres utilisent soit la même classification des activités, soit une classification convertible (version la plus récente de la CITI, de la NACE ou de toute autre classification qui soit aisément convertible en l'une ou l'autre de ces deux classifications); et pour que les pays membres de la CEE emploient la même classification des produits (CPC, SH ou classification équivalente).

#### **Résultats collectifs attendus au cours des deux prochaines années** :

Un calendrier indiquant les dates auxquelles les pays membres envisagent de mettre en application les versions les plus récentes des classifications internationales; un inventaire des écarts actuels par rapport aux classifications internationales avec mention de la mesure de l'importance relative de ces écarts; une liste des écarts types par rapport aux grandes classifications qu'il est suggéré d'adopter dans les pays en transition; et l'examen de la classification internationale type des professions (CITP) de 1988 pour voir s'il y a lieu de la réviser. (Ce texte doit être reformulé par le rapporteur - voir ECE/CES/50, par. 44.)

#### **L'attention de la conférence a été appelée sur les points suivants** :

- Le Bureau a modifié les objectifs pour faire mention : i) de l'utilisation par l'Union européenne de la NACE/Rev.1 et des méthodes de mise en concordance de la NACE/Rev.1 et des classifications adoptées par d'autres pays et ii) des travaux entrepris par le Groupe de Voorburg.
- Les résultats attendus ont été modifiés pour faire mention de l'examen de la classification internationale type des professions (CITP) de 1988 et de son éventuelle révision.

#### **Décision prise par la Conférence à sa réunion plénière de 1996** :

- A demandé à Eurostat de faire fonction de rapporteur pour cet élément de programme.

#### **Réunions au cours des deux prochaines années** :

Eurostat : Comité du code des douanes - section nomenclature tarifaire et statistique (15-18 juillet 1996).

Eurostat : CPS - Comité NACE (30 septembre-2 octobre 1996).

Eurostat : Groupe de travail "coordination statistique et comptable" (17-18 octobre 1996).

Eurostat : Comité du code des douanes - section nomenclature tarifaire et statistique (29-30 octobre 1996).

Division de statistique de l'ONU : Réunion, sous l'égide de la Division de statistique de l'ONU, de la CEE, de l'OCDE et d'Eurostat, du Groupe d'experts sur les classifications internationales (24-26 juin 1996).

**Rapporteur** : Eurostat.

**Activités et moyens au cours des deux prochaines années** :

**Equipe spéciale intersecrétariats** : Le Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistique et la coordination de la Commission de statistique de l'ONU a créé dans ce domaine une équipe spéciale intersecrétariats des statistiques de l'industrie et du bâtiment. Les deux principaux objectifs de cet organe ont trait à l'amélioration de la comparabilité internationale des statistiques industrielles et à la réduction des doubles emplois entre les organisations internationales. Etant donné les difficultés posées par l'application rapide de la CITI Rev.3 dans un certain nombre de pays, l'équipe spéciale a adressé à la Commission de statistique de l'ONU un certain nombre de recommandations tendant à améliorer, ou du moins maintenir, la comparabilité au plan international des statistiques industrielles pendant la période de transition. Elle a aussi présenté différentes options visant à faciliter l'application générale de la CITI Rev.3. S'agissant de la réduction des doubles emplois, l'équipe spéciale a entrepris de favoriser la coopération entre l'OCDE et l'ONUDI, qui ont déjà mis en route un programme commun de coopération. La Commission a prié l'équipe spéciale de poursuivre ses travaux sur les utilisateurs et utilisations des statistiques industrielles ainsi que le suivi de l'application de la CITI Rev.3. L'équipe spéciale projette également d'effectuer une enquête à petite échelle destinée à établir les variations de la définition des "unités" statistiques à classer dans la CITI.

**Activités de la CEE** : (priorité C de la Conférence)

**Activités de l'OCDE** : (Voir plus haut, activités de l'équipe spéciale des statistiques de l'industrie et du bâtiment)

**Activités d'Eurostat** : (Thèmes 26, 28, 42 : nomenclatures; coordination statistique et comptable; gestion des nomenclatures du commerce extérieur) : la principale activité consistera à poursuivre la mise en oeuvre de la NACE/Rev. 1 et de la CPA et à publier les différentes nomenclatures dans toutes les langues officielles.

Eurostat continuera de participer aux travaux du Groupe d'experts de l'ONU sur les classifications internationales.

Eurostat sera également chargé d'assurer à l'échelle européenne la coordination des révisions de la Classification de la consommation individuelle par destination (COICOP) et de la Classification des fonctions des administrations publiques (CFAP) (voir également l'élément de sous-programme 3.1 - comptabilité nationale).

Mise au point des serveurs de diffusion pour les nomenclatures (voir l'élément de sous-programme 2.1).

Participation à la révision des nomenclatures d'activités économiques des Etats-Unis et du Canada.

Coopération avec les pays en transition vers une économie de marché dans le domaine des statistiques des entreprises (voir également l'élément de sous-programme 1.3).

En ce qui concerne la coordination statistique et comptable, l'objectif est de continuer à améliorer la cohérence du système d'information statistique par la coordination des notions statistiques générales et une meilleure intégration des concepts micro- et macro-économiques.

**Activités d'autres organismes :**

**Division de statistique de l'ONU :**

a) Coopération avec la CEE, l'OCDE et Eurostat dans le cadre des travaux entrepris par le Groupe d'experts sur les classifications internationales (E/CN.3/1995/16). La réunion tenue du 24 au 26 juin 1996 portait notamment sur i) le cadre et les critères d'intégration des classifications (Division de statistique de l'ONU et Eurostat); et ii) la création éventuelle d'un organe de coordination des systèmes de classification (Organisation mondiale des douanes).

b) Promotion de l'adoption de méthodes communes pour passer des classifications nationales et autres à la Classification internationale type par industrie de toutes les branches d'activité économique (Série M, No 4, Rev.3); publication du projet de tables de concordance entre la CITI Rev.3 et la CITI Rev.2 et de notes explicatives révisées des classes de la CITI Rev.3.

c) Création d'une ligne directe à l'intention des utilisateurs de la CITI pour leur fournir notamment des renseignements sur le projet de tables de concordance (voir b) ci-dessus). La ligne directe est accessible par courrier électronique sur Internet, et par télécopie, téléphone ou courrier ordinaire. On peut se procurer un prospectus explicatif auprès de la Division de statistique de l'ONU.

d) Mise au point définitive de la version révisée de la Classification de la consommation individuelle par destination dans le cadre du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (voir également l'élément de programme 3.1 - voir CES/1996/R.30/Add.3).

**Comité inter-Etats de statistique de la Communauté d'Etats indépendants :**

L'attention portera sur l'élaboration de recommandations en vue d'un examen des systèmes nationaux de classification et de leur harmonisation avec les systèmes internationaux. La priorité sera donnée aux recommandations concernant la classification de tous les types d'activité économique, la classification des biens et des services, et une nomenclature par produit.

Pour améliorer la comparabilité des données statistiques sur l'emploi par type de profession, des travaux sont activement menés dans les pays de la Communauté depuis 1995 pour établir des classifications nationales des professions sur la base de la CITP de 1988.

Un séminaire tenu à Moscou du 21 au 23 novembre 1995 sous les auspices conjoints du CEI/STAT et de l'OIT a reconnu l'utilité d'élaborer une classification commune des professions pour les pays de la CEI sur la base de la Classification internationale type mentionnée ci-dessus.

**OIT** : L'OIT continuera de fournir directement des services consultatifs à court terme aux pays qui ont entrepris d'élaborer ou de réviser une classification nationale des professions sur la base de la version de 1988 de la Classification internationale type des professions (CITP) ou sur une base analogue. Elle suivra les faits nouveaux qui surviendront dans ce domaine à l'échelon national en vue de mettre en route les travaux d'actualisation de la CITP de 1988. Les données d'expérience nationales relatives à l'utilisation des classifications d'après la situation dans la profession seront passées en revue pour déterminer s'il est nécessaire d'apporter des modifications à la résolution concernant la Classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP) adoptée par la Conférence internationale des statisticiens du travail en 1993. Deux documents de travail de la série STAT fournissant des indications sur l'évolution des classifications nationales des professions et leur emploi dans les enquêtes statistiques et recensements ont été publiés.

## **2.5 RECHERCHE-DEVELOPPEMENT STATISTIQUE**

**Objectifs pour les prochaines années** : Promouvoir un programme actif de recherche-développement dans la région sur les questions statistiques et méthodologiques communes à d'autres éléments du programme de travail (par exemple, correction des variations saisonnières; mesure de la qualité des données; erreur autre que d'échantillonnage; échantillonnage et estimation; conception des questionnaires; protection de la confidentialité; enquêtes longitudinales); veiller à ce que les services de statistique de toute la région puissent accéder aux résultats de ces travaux; élaborer à l'intention des organismes de statistique des principes directeurs sur les politiques et pratiques relatives à la gestion de la qualité des données dans les programmes statistiques, y compris la définition, le contrôle, la mesure et la description de la qualité des données, et leurs incidences sur le plan de la publication des données.

**Résultats collectifs attendus pour les deux prochaines années** : i) mise en place d'un réseau actif d'échange d'informations entre les pays membres intéressés; ii) élaboration de principes directeurs à l'intention des organismes de statistique sur les questions relatives à la qualité des données.

**L'attention de la Conférence a été appelée sur les points suivants** :

- Le Bureau a modifié le nom de cet élément de programme et en a reformulé les objectifs et les résultats attendus.

**Décisions prises par la Conférence à sa réunion plénière de 1996 :**

- A demandé à l'OCDE de faire fonction de rapporteur pour cet élément de programme
- A approuvé les activités devant être entreprises au titre de cet élément de son programme de travail (voir la liste pour la Conférence des statisticiens européens figurant ci-après sous "Activités et moyens")

**Réunions au cours des deux prochaines années :**

Eurostat : Séminaire : NTS-98 (Technologies et techniques nouvelles dans le domaine de la statistique) (septembre 1998)

**Rapporteur** : Statistique Canada.

**Activités et moyens au cours des deux prochaines années :**

**Activités de la CEE** : (Priorité C de la Conférence)

**Activités de l'OCDE** :

**Activités d'Eurostat** (Thème 66 (en partie)) : recherche-développement dans le domaine de la statistique) : Les activités d'Eurostat sur ce thème ont commencé fin 1995 et dureront entre un an et demi et trois ans. Elles porteront sur le traitement des données statistiques, la confidentialité des données statistiques (voir élément de sous-programme 2.1), l'extraction des connaissances, l'application de l'EDI à la collecte des données (élément de sous-programme 2.2), la méthodologie des statistiques des transports.

Les projets financés par la Commission européenne seront coordonnés avec les travaux réalisés dans les pays membres de l'UE et par d'autres organisations internationales.

Lancement d'un projet sur les méthodes et techniques de traitement des séries chronologiques.

Lancement de projets de recherche en matière statistique au titre du quatrième programme-cadre de recherche-développement de l'Union européenne.

**Activités d'autres organismes :**

**2.6 DONNEES GEOGRAPHIQUES ET REGIONALES**

**Objectifs pour les prochaines années** : Promouvoir l'élaboration et l'intégration des statistiques au niveau des régions (infranationales et supranationales). Améliorer l'efficacité, la qualité et la comparabilité de la composante géographique des statistiques officielles. Faciliter la mesure et le renforcement de la cohésion économique et sociale de l'Union européenne en utilisant des informations statistiques de qualité sur les régions européennes. Mettre à la disposition des utilisateurs les données régionales nécessaires à la définition, au suivi et à l'évaluation des politiques

régionales (tant au niveau national qu'au niveau de l'Union européenne) et à l'évaluation de la situation et de l'évolution socio-économiques de la région d'Europe. Mise au point et développement de concepts et de normes, de nouveaux instruments et techniques (SIG); diffusion des produits géographiques et analyse spatiale.

**Résultats collectifs attendus au cours des deux prochaines années** : Pour la CEE, deux réunions de travail sur les SIG (Ottawa, 1993, et Voorburg, 1994) ont permis de définir les domaines où une coopération internationale peut se développer à l'avenir. Les résultats obtenus à ce jour sont les suivants : i) mise en place des mécanismes de coopération avec l'ISO pour l'élaboration de normes internationales dans le domaine de la géomatique; et ii) création d'un central d'échange d'informations sur les logiciels de SIG.

Dans le cas d'Eurostat, un annuaire statistique "REGIONS", une classification complète des régions pour les nouveaux Etats membres, la publication de la méthodologie applicable aux comptes des ménages par région et les premiers résultats de l'opération de recensement. S'agissant de l'OCDE, un rapport sur les indicateurs de l'emploi en milieu rural.

**L'attention de la Conférence a été appelée sur les points suivants** :

- Le Bureau a fusionné les anciens éléments de programme 2.6 (géographie) et 2.7 (statistiques régionales).

**Décisions prises par la Conférence à sa réunion plénière de 1996** :

- A demandé à Eurostat de faire fonction de rapporteur pour cet élément de programme.
- A approuvé les activités devant être entreprises au titre de cet élément de son programme de travail (voir la liste pour la Conférence des statisticiens européens figurant ci-après sous "Activités et moyens")

**Réunions au cours des deux prochaines années** :

CEE : Réunion de travail sur les SIG (février 1998)

Eurostat : Groupe de travail "comptes et indicateurs régionaux - statistiques urbaines" (14 novembre 1996) (à confirmer)

Eurostat : Groupe de travail "données locales" (tous les ans en mars)

Eurostat : Groupe de travail "comptes régionaux" (tous les ans en mai)

OCDE : Groupe directeur sur les indicateurs ruraux (1996)

**Rapporteur** : Eurostat.

**Activités et moyens au cours des deux prochaines années :****Activités de la CEE : (Priorité A de la Conférence)**

Réunion de travail sur les systèmes d'information géographique en 1997/98 qui portera sur les sujets suivants : i) des rapports nationaux de situation sur la mise en oeuvre des SIG; ii) l'utilisation des SIG aux fins de l'analyse statistique et des statistiques régionales; iii) l'évaluation des données d'expérience concernant l'application des SIG; iv) l'utilisation des SIG pour diffuser les données statistiques.

**Activités de l'OCDE** : Des travaux sont consacrés aux indicateurs ruraux; un plan territorial a été établi en vue de la collecte de données se rapportant à des unités géographiques infranationales comparables. Ce plan couvre l'ensemble du territoire des 26 pays membres et comporte deux niveaux hiérarchiques : celui des régions (environ 2 000 unités) et celui des collectivités locales (environ 50 000 unités). Une définition commune des zones rurales/urbaines a été élaborée en utilisant la densité de population comme critère de classement. A partir de ce système, une base de données contenant des variables de nature démographique, économique, sociale et environnementale est régulièrement mise à jour.

**Activités d'Eurostat** (Thèmes 19 (en partie), 77, 78, 85 (en partie)) : Gestion des produits existants; statistiques et comptes régionaux; données infrarégionales; production végétale : l'activité relative au Système d'information géographique de la Communauté (GISCO) continue d'exiger une attention croissante de la part des services de la Commission et de services extérieurs. Les prochaines étapes consisteront notamment à assurer la fourniture des diverses strates de données géographiques et à amener progressivement les services de la Commission au stade de la production à l'aide de systèmes d'information géographique.

**Téledétection** : On poursuivra les travaux visant à déterminer la place appropriée de la téledétection en tant que source de données pour les statistiques officielles. Sur le plan administratif, il s'agira d'apporter (avec le concours de la Direction générale de l'agriculture) un appui à l'élément "gestion des services aux usagers" du grand programme de développement MARS (surveillance de l'agriculture par la téledétection) mis sur pied par l'Institut des applications de la téledétection (relevant du Centre commun de recherche); et de gérer directement une partie du budget de la recherche relatif à l'observation de la Terre.

**Statistiques régionales** : Intégration des nouveaux Etats membres dans le système d'information régionale de la Communauté; amélioration de la comparabilité des données et élargissement du domaine économique visé; publication de la méthodologie des comptes régionaux conformément au SEC de 1995; mise en place d'un système d'information statistique sur les zones urbaines; développement de la collecte et de la diffusion d'informations au niveau local; préparation de la prochaine campagne de recensements; incorporation des bases de données régionales et locales dans le GISCO; première collecte de données régionales dans les pays d'Europe centrale et orientale.

**Activités d'autres organismes :**

**Conseil de l'Europe** : Un nouveau programme intitulé "Migrations internes et dynamique démographique régionale" a été mis en route en 1996. Il vise à rassembler et traiter des informations statistiques aux niveaux 4 et 5 de la Nomenclature des unités territoriales statistiques d'Eurostat et à établir des cartes sur le dépeuplement rural, l'urbanisation, le développement des banlieues et la contre-urbanisation et à étudier les nouvelles structures des mouvements migratoires. Ce programme portera sur environ 25 Etats européens, et ses résultats sont attendus pour la fin de 1997.

**2.7 MISE EN VALEUR DES RESSOURCES HUMAINES**

**Objectifs pour les prochaines années** : Accroître la participation à la formation et, à cette fin, diffuser systématiquement des informations relatives aux politiques et programmes de formation des pays membres et d'Eurostat; contribuer à la coordination des séminaires et ateliers internationaux de formation et à l'alignement des sujets traités sur les priorités statistiques telles que définies par la Conférence et par Eurostat; aider les pays membres à mettre en place une politique d'échange de personnel lorsque ce genre d'échange s'avère profitable eu égard à l'avantage comparatif; fournir une assistance aux pays pour faciliter les bons choix en matière de formation.

**Résultats collectifs attendus au cours des deux prochaines années** : Catalogue récapitulatif des cours de formation offerts dans le domaine de la statistique par les pays membres de l'UE et de l'AELE ainsi que dans le cadre de la formation des statisticiens européens (TES); bulletin d'annonces des places disponibles pour un stage de formation dans des organismes statistiques étrangers; et étude annuelle des lacunes dans les programmes de formation et suggestions concernant la manière d'y remédier.

**L'attention de la Conférence a été appelée sur les points suivants :**

- Le Bureau a modifié le nom de cet élément de programme et en a formulé les objectifs et les résultats attendus.

**Décisions prises par la Conférence à sa réunion plénière de 1996 :**

- A demandé à Eurostat de faire fonction de rapporteur pour cet élément de programme.

**Réunions au cours des deux prochaines années :**

**Rapporteur** : Eurostat.

**Activités et moyens au cours des deux prochaines années :**

**Activités de la CEE** : (Priorité C de la Conférence)

**Activités de l'OCDE** :

**Activités d'Eurostat : Formation des statisticiens européens (TES) :**

Le programme TES pour 1996-1997, actuellement en préparation, a été réorganisé en quatre "filières", c'est-à-dire des cours apparentés offrant un degré de spécialisation croissant : "Collecte des données et méthodologie des enquêtes", "Statistiques économiques", "Statistiques sociales" et "Publication, diffusion et utilisation des statistiques". Afin de garantir la mise en oeuvre d'un programme d'enseignement de qualité et d'encourager une participation plus directe des instituts nationaux de statistique, des petits groupes de travail d'experts, les comités dits "de filière", seront mis sur pied. Le programme des différentes filières fournit des indications précises quant aux cours qu'il est indispensable de suivre avant de s'inscrire à d'autres. Les participants peuvent répartir sur plusieurs années les cours qui les intéressent ou les regrouper sur la même année, lorsque le programme le permet. A l'avenir, on étudiera la possibilité de décerner aux participants qui auront achevé avec succès ces cycles de formation un "certificat de statisticien officiel" comportant différentes options (filières et variantes à l'intérieur d'une même filière). Une autre innovation importante a été l'adoption de la notion de cycle de formation. A partir de cette année, le programme TES appliquera un "plan triennal mobile" prévoyant une soixantaine de modules de formation (cours et séminaires) sur la période 1996-1999. Ce plan sera réexaminé chaque année du point de vue de son applicabilité pour les deux années restantes et une troisième année de planification sera ajoutée.

**Réseau des CESD** : Le secteur de la formation constitue le tronc commun des activités des CESD depuis plus de 30 ans, le CESD Paris ayant été le point de départ. Le CESD communautaire mène des activités d'assistance technique et/ou de formation dans le domaine statistique dans le cadre des projets de coopération de l'Union européenne avec les pays en développement et les pays en transition. L'une des principales sources de financement des activités de formation du réseau de CESD dans les pays en développement est le projet COMSTAT (Programme d'appui communautaire pour la formation statistique). La zone géographique visée comprend non seulement les pays ACP, mais aussi des pays d'Asie, d'Amérique latine et de la Méditerranée. Au fil des années, les CESD ont acquis une expérience largement reconnue dans ce domaine. Le CESD communautaire prépare actuellement et met en oeuvre des programmes et des activités d'appui institutionnel visant à former des producteurs et des utilisateurs de statistiques dans les régions anglophones suivantes : Afrique australe et orientale (Kampala (Ouganda) et Dar-es-Salam (Tanzanie)), région des Caraïbes et du Pacifique, Asie du Sud-Est. En ce qui concerne la formation statistique dans les pays francophones, il convient de mentionner l'appui apporté au centres régionaux de formation de l'ENSEA à Abidjan et de l'ENEA à Dakar. Dans le cadre d'une coordination assurée par le CESD communautaire, le CESD-Lisbonne, le CESD-Madrid et le CESD-Paris organisent différentes activités d'appui à la formation dans leur domaine linguistique et la Carl-Duisberg-Gesellschaft de Munich dispense une formation destinée essentiellement au personnel des services statistiques des pays en développement. De toute évidence, on trouve également des composantes relatives à la formation dans les projets statistiques concernant les PECO ou les NEI financés au titre des programmes PHARE ou TACIS, par exemple dans le module télédétection et statistique du CESD communautaire.

**Activités d'autres organismes :**

**Division de statistique de l'ONU :** Un appui financier à la formation de statisticiens des pays en développement sera fourni sous forme de bourses offertes en nombre limité.

**OIT :** L'Organisation internationale du Travail s'est dotée depuis quelques années de programmes réguliers de formation sur les statistiques du travail et cette activité va se poursuivre. Des cours de formation dans ce domaine, en anglais et en français, seront organisés, le personnel du Bureau de statistique assurant l'enseignement proprement dit et la conception des matériels pédagogiques. Un recueil de documents pédagogiques établis pour ces cours sera élaboré. Un séminaire de formation sur les statistiques des salaires à l'intention des pays de la région des Caraïbes, initialement prévu pour 1995, a été reporté pour des raisons budgétaires.

**Fonds monétaire international (FMI) :** Chaque année, des cours de formation d'une durée de six semaines portant sur les statistiques de la balance des paiements, les statistiques des finances publiques et les statistiques monétaires et bancaires sont organisés en anglais, français ou espagnol à l'Institut du FMI à Washington. Des cours d'une durée de trois semaines, en anglais et en russe, sont organisés à l'Institut commun de Vienne. Depuis novembre/décembre 1995, le Fonds propose chaque année un cours de comptabilité nationale à l'Institut du FMI (en anglais). Des cours régionaux de formation dans ces domaines sont également organisés en fonction des besoins. Pendant la période 1995/96, des cours régionaux ont eu lieu en Australie, dans les Emirats arabes unis, à Fidji, en Malaisie, à Saint-Kitts-et-Nevis et en Thaïlande.

**Banque mondiale :** La Banque apporte un soutien financier à la formation de statisticiens des pays en développement, sous forme de prêts ou de dons selon les besoins.

**Annexe I**

**Liste des priorités de la Conférence des statisticiens  
 européens pour 1996/97 et 1997/98**

**Sous-programme 2 (Infrastructure technique et autres questions communes)**

**a) 1996/97**

Programme de travail de la Conférence des statisticiens européens Liste des priorités pour <b>1996/97</b>			
Élément de programme	Travaux de fond demandés au secrétariat de la CEE	Principales instances avec lesquelles une coordination est nécessaire	Produit pour la réunion plénière de <b>1997</b>
2.1 Gestion de la technologie de l'information statistique	- Organisation de la 25ème session du Groupe de travail du traitement électronique de l'information (WP.9)		- Rapport
2.2 Collecte et traitement des données statistiques	- Elaboration de documents d'ordre méthodologique sur l'édition des données statistiques		- Documents d'ordre méthodologique sur l'édition des données statistiques
	- Préparation de la réunion de travail sur l'édition des données statistiques		- Conclusions de la réunion de travail sur l'édition des données statistiques
2.3 Diffusion de l'information statistique	- Elaboration de documents d'ordre méthodologique sur les métadonnées statistiques		- Documents d'ordre méthodologique
	- Préparation de la réunion de travail sur la production de statistiques et leur diffusion aux médias		- Conclusions de la réunion de travail
	- Participation à la mise au point d'EDISTAT (Comité EDIFACT pour l'Europe occidentale - groupe MD6)	- Eurostat	- Rapport d'activité
	- Coordination de la mise en oeuvre d'EDISTAT avec les pays en transition		- Applications expérimentales de l'EDI

## b) 1997/98

Programme de travail de la Conférence des statisticiens européens Liste des priorités pour <b>1997/98</b>			
Élément de programme	Travaux de fond demandés au secrétariat de la CEE	Principales instances avec lesquelles une coordination est nécessaire	Produit pour la réunion plénière de <b>1998</b>
2.1 Gestion de l'infrastructure informatique	- Organisation d'ISIS 98		- Rapport
2.2 Collecte et traitement des données statistiques	- Elaboration de documents et d'une publication d'ordre méthodologique sur l'édition des données statistiques		- Documents et publication d'ordre méthodologique
	- Préparation de la réunion de travail sur l'édition des données statistiques		- Conclusions de la réunion de travail
2.3 Diffusion et échange de l'information statistique	- Préparation de la réunion de travail sur les métadonnées statistiques		- Conclusions de la réunion de travail
	- Participation à la mise au point d'EDISTAT (Comité EDIFACT pour l'Europe occidentale - groupe MD6)	- Eurostat	- Rapport d'activité
	- Coordination de la mise en oeuvre d'EDISTAT avec les pays en transition		- Applications expérimentales de l'EDI

Annexe II

Liste récapitulative des réunions internationales

Sous-programme 2 (Infrastructure technique et autres questions communes)

	Principale organisation responsable			
	CEE	Eurostat	OCDE	Autres organismes
2.1 Gestion de l'infrastructure informatique	- 25ème session du Groupe de travail du TEI (fév. 1997) - ISIS 98 (mai 98)	- Comité de la confidentialité statistique (oct. 96)		
2.2 Collecte et traitement des données statistiques	- Réunion de travail sur l'édition des données (nov. 97)	Equipe spéciale : progrès réalisés dans l'application de l'EDI (oct. 96)		
2.3 Diffusion et échange de l'information statistique	- Réunion de travail sur la diffusion des données statistiques aux médias (97)	Groupe de travail : programme DOSIS (sept. 96)		
	- Réunion de travail sur les métadonnées statistiques (oct. 96)	- Groupe de travail sur les réseaux télématiques et l'EDI (oct. 96)		
	- Réunion de travail sur les métadonnées statistiques (oct. 97)	- Diffusion de l'information statistique (96/97)		
2.4 Classification des branches d'activité, des produits et des professions		- Comité du code des douanes, section nomenclature tarifaire et statistique (juillet 96)		Sous les auspices de la Division de statistique de l'ONU, de la CEE, de l'OCDE et d'Eurostat, réunion du Groupe d'experts sur les classifications internationales (juin 1996)
		- CPS - Comité NACE (sept. 96)		
		- Coordination statistique et comptable (oct. 96)		
		Comité du code des douanes, section nomenclature tarifaire et statistique (oct. 96)		

	Principale organisation responsable			
	CEE	Eurostat	OCDE	Autres organismes
2.5 Recherche-développement statistique		Séminaire sur les technologies et techniques nouvelles appliquées aux statistiques (sept. 96)		
2.6 Données géographiques et régionales	- Réunion de travail sur les systèmes d'information géographique (fév. 98)	- Comptes et indicateurs économiques régionaux - statistiques urbaines (nov. 96)	Groupe directeur sur les indicateurs ruraux (96)	
		- Données locales (mars 96, mars 97)		
		- Comptes régionaux (mai 97, mai 98)		
2.7 Mise en valeur des ressources humaines				

-----